

Comité de quartier Ouest Sud 13/11/2018 (école Paul Doumer)

Présents : une trentaine d'habitants, Sylvie DARRACQ et Yasmine CAJON élues référentes, Camille VIELHESCAZE et Juliette PAPAZIAN adjoints, M. NOTTE (responsable sécurité prévention), Charlotte GUILHOU

1) Information des habitants sur la dématérialisation des Comptes rendus de Comité de quartier:

La Ville pour éviter le gaspillage de papier propose de dématérialiser les CR qui jusque-là étaient distribués dans toutes les boîtes aux lettres du quartier. Les habitants intéressés sont invités à donner leur adresse mail à l'équipe d'animation qui sera chargée de la diffusion.

On peut craindre que le nombre de personnes ayant accès à ces CR diminuent. Aussi en parallèle, une réflexion est en cours pour déposer des CR dans des lieux fréquentés (commerces, CSC, bibliothèques...) ou pour des affichages.

2) Présentation de Charlotte GUILHOU et de la démarche "parlons ensemble de Cachan":

Charlotte GUILHOU chargée de mission participation citoyenne a rejoint les services de la Ville en septembre 2018.

Elle reprend une partie des missions anciennement occupées par Claire LEMEUNIER en lien avec les instances participatives telles que les comités de quartier, le conseil des étrangers et le conseil citoyen. Dans ce cadre, elle a participé à la démarche municipale de consultation des habitants dans la Ville: "parlons ensemble de Cachan".

Cette démarche constituée de 8 réunions publiques sur les différents quartiers, 3 ateliers de proposition d'actions et d'une réunion de restitution le 12 décembre par la Ville.

3) Circulation/stationnement:

Lumières Sud

Des travaux d'aménagement de la voirie et des trottoirs concernant la circulation (passages piétons, zone 30, itinéraire cyclable pour les sens uniques) et le stationnement (en quinconce et zone bleue: les habitants ont une carte de résident par foyer et les autres ne peuvent stationner qu'1h30) ont eu lieu cet été quartier Lumières Sud (entre l'avenue Marcel Bonnet et le RER Bagneux) comme ce qui a été réalisé précédemment à Lumières Nord.

Ces travaux pratiquement terminés déclenchent de nombreuses réactions des habitants de cette zone:

-baisse du nombre de places (difficile de se garer si on arrive tard le soir, pas assez de rotation).

-pourquoi une seule carte de résident par foyer? la Ville souhaite encourager les habitants à stationner sur leur parcelle quand c'est possible .

-pourquoi ne pas autoriser le stationnement sur son bateau? Réponse : parce que c'est contraire au code de la route et que cela reviendrait à privatiser une partie de la voie publique.

En revanche si le bateau n'a plus de raison d'être suite à des travaux il est possible de demander à la mairie de le supprimer ce qui pourrait permettre de créer une place supplémentaire.

-quel est le statut du stationnement avenue Marcel Bonnet et sur la RD920? il devrait être en zone bleue.
-comment améliorer la concertation avec les habitants? ce sujet a été débattu à tous les derniers comités de quartier (voir compte-rendus précédents) et invitait le maximum d'habitants à participer à la commission "circulation/stationnement".

-le marquage est blanc pour la zone bleue Lumières Sud (autorisé par la législation).

-en contre-jour, le marquage effacé de places de stationnement apparaît valide.

-à la fois plainte sur de nombreux PV ou au contraire faible verbalisation des stationnements en infraction zone bleue (véhicules sans disque ni carte de résident).

-suppression de plots rue de l'Armistice.

-panneaux zone 30 insuffisants.

-comment faire quand une voiture est garée sur votre bateau et vous empêche de sortir? téléphoner à la police municipale: 01 49 69 96 71.

-des habitants se plaignent que les voitures roulent parfois plus vite depuis les travaux (rues Chaptal, Condorcet) et montent sur les trottoirs rue Chaptal ? pourquoi ne pas mettre ces 2 rues en sens unique (contraires l'une de l'autre)?

-certaines zones de trottoirs et de chaussée sont en très mauvais état (valable pour tout Ouest-Sud)

-report du stationnement vers d'autres quartiers (ex Saint Jean).

L'ensemble de ces points seront étudiés par la commission circulation/stationnement à laquelle les membres invitent toute personne intéressée à les rejoindre.

Rue du Loing:

Cette rue jusqu'alors peu empruntée connaît depuis la création de la rue Mauroy et des applications type WAZE une fréquentation importante aux heures de pointe car elle permet de rejoindre la RD 920 sans feu et avec peu de priorité à droite.

Il est constaté une vitesse excessive sur cette rue étroite pourtant à 2 sens.

Les habitants de cette zone (environ une vingtaine) ont été interrogés suite aux réunions avec les services techniques de la mairie : un projet a été finalisé avec une limitation à 30, une création de sens unique et un carrefour surélevé au croisement avec la rue de la Marne.

Rue Pierre Curie:

Cette rue de la cité Jardins très empruntée par les familles allant à l'école Paul Doumer ne comporte pas de trottoirs et est de plus bordée par du stationnement en épis. Cela fait plusieurs années qu'un aménagement est demandé par les habitants. La mairie a demandé au territoire Grand Orly Seine Bièvre que les travaux soient inscrits au budget 2019 et attend une proposition de leur part.

4) Réforme du stationnement

Présentée par Juliette PAPA ZIAN (élue chargée de la circulation et police municipale).

Un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble de la Ville. Dans la zone ouest a surtout été identifiée une congestion importante aux alentours du RER Bagneux (131% de suroccupation/problème des livraisons/absence de parc de stationnement pour les usagers du RER).

Plusieurs hypothèses sont envisagées d'un stationnement réglementé de plus ou moins courte durée (sauf résident) selon les quartiers.

La Ville souhaite que la concertation des habitants se fasse par quartier et soit organisée par les équipes d'animation des comités de quartier.

Les habitants intéressés par ce sujet sont priés de se faire connaître (mail à adresser à : conseil.citoyen.cachan@gmail.com).

Hors comité : Une réunion sur la méthodologie aura lieu le 17 décembre avec 6 représentants par quartier mais les groupes de travail de chaque quartier pourra comporter bien plus d'habitants.

Elle présentera le diagnostic déjà réalisé et les différentes solutions envisageables.

A la suite de cette réunion, le travail de la commission pourra démarrer.

5) Fibre optique:

La fibre optique est en cours de déploiement sur l'ensemble de la commune. Orange est en train d'installer les armoires.

L'ensemble du déploiement devrait être terminé d'ici la fin du 1er trimestre 2019.

En principe tous les immeubles de plus de 12 logements ont été raccordés à la fibre optique.

Pour les pavillons et les immeubles de moins de 12 logements, les habitants devront alors demander le raccordement à leur opérateur.

6) questions diverses:

-commerces:

Une habitante du quartier tient à signaler la disparition peu à peu des petits commerces à Cachan. Il n'y a plus de marchands de journaux par exemple.

Comment expliquer cela?

La Ville indique qu'elle a peu de maîtrise sur le type de commerces qui s'installe. D'une manière générale les baux commerciaux sont élevés par rapport à d'autres communes.

Réponse de la Ville : « Toutefois, la Ville se veut volontaire dans ce domaine, comme par exemple pour la nouvelle brasserie. Une solution pour un kiosque à journaux est en bonne voie. »

Ce sujet pourrait être développé à un prochain comité de quartier.

-mémoire de la cité Jardins:

Dans la suite de la conférence et la pose de plaque à la mémoire de René PERROTET, le conseil citoyen souhaiterait poursuivre ses actions rappelant l'histoire de la Cité Jardins.

En projet, il serait prévu une visite guidée de l'exposition "les cités jardins d'Ile de France une certaine idée du bonheur" au musée d'histoire urbaine de Suresnes et une réflexion sur la rénovation de l'annexe Lamartine dernier bâtiment témoin de la cité Jardins démarre.

PROCHAIN COMITE DE QUARTIER PREVU:

MARDI 12 MARS. 20h30

Centre socio-culturel LAMARTINE

La diffusion des comptes rendus papier va s'arrêter. Pour les recevoir communiquer votre adresse e-mail à l'adresse suivante (si ce n'est pas déjà fait)

conseil.citoyen.cachan@gmail.com .

Comptes rendus et dates <http://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/comite-de-quartier/279-quartier-ouest-s>

Toutefois, si vous ne disposez pas d'une adresse mail, n'hésitez pas à nous le signaler en nous renvoyant le coupon complété ci-dessous à l'adresse suivante : **Conseil Citoyen Cite Jardins Ouest Sud**

Centre socio-culturel Lamartine 4 square Lamartine 94230 Cachan

Nom.....Prénom.....

Email/adresse.....

Centre intérêt :

Suggestions :